



Réduction dur des prix par rapport à la catégorie sociale

Par **khomar**, le **02/08/2010** à **16:37**

Bonjour à tous,

J'espère que je poste bien ma question au bonne endroit.

Je m'interroge sur les réductions faites sur des produits ou des services à certaine catégorie de la population. On voit par exemple au cinéma des réductions pour les étudiants, pour les seniors. Jusque là rien ne me choque.

On voit aussi souvent en boite de nuit "Gratuit pour les filles" alors que les hommes doivent payer. Déjà je trouve ça assez discriminatoire. Je me demande donc s'il y a une loi précise à ce sujet et jusqu'ou pourrait-on aller. Exemple: "50% de réduction pour les francais", voire pire suivant les origines.

Par avance merci pour vos réponse

Par **Marion2**, le **02/08/2010** à **17:35**

Bonjour,

[citation]réductions pour les étudiants, pour les seniors.[/citation]

En principe beaucoup d' étudiants n'ont que de très faibles revenus, voire simplement une bourse.

Quant aux seniors, beaucoup de retraités ont aussis de faibles ressources.

Alors, si quelques réductions peuvent leur permettre d'aller de temps en temps au cinéma, à un spectacle, à une exposition... tant mieux pour eux.

[citation]en boîte de nuit "Gratuit pour les filles[/citation]

Les garçons paient leur entrée et ont droit à une boisson.

Les filles ne paient pas l'entrée mais doivent régler leur boisson....

Donc, je ne vois pas grande différence.

Vous avez oublié les réductions accordées aux familles de 3 enfants et plus ...